

Deviens le **SHERLOCK HOLMES** de Maxéville !

Rejoins nous pour créer et jouer une grande enquête
dans le cadre de **Jeux et Familles en Fête 2023**

4 dates à retenir

Il faut être disponible pour les 4 dates.

Préparation de l'enquête

Samedi 7/01
15h - 17h30

Mercredi 18/01
16h30 - 18h30

Mercredi 25/01
16h30 - 18h30

Jour de Jeux et Familles en Fêtes

Dimanche 29/01
10h - 18h

Contrepartie

Une sortie loisirs avec repas
à définir ensemble

Inscription

Auprès de Dylan : dledogar@mairie-maxeville.fr / 07 85 68 56 12
ou de Margaux : mtoinette@mairie-maxeville.fr / 06 75 00 97 86

Règlement Règlement propre à tous les chantiers jeunes avec des articles

La Ville de Maxéville souhaite permettre à tous les jeunes de la commune d'acquérir une première expérience professionnelle d'une part et d'autre part permettre à ces jeunes d'appréhender la notion de résultat propre à chaque travail. Tout cela dans un objectif de partage, de mixité et de recherche d'autonomie.

Article 1 : Public

Uniquement les Maxévillois âgés de 11 à 17 ans.

Article 2 : Dates concernées

Les dates d'inscriptions et les dates de chantiers jeunes sont variables tout au long de l'année. La Ville communiquera suffisamment tôt pour permettre à tous de pouvoir prétendre à effectuer les différents chantiers.

Article 3 : Inscriptions des candidats

Les dossiers d'inscriptions seront à déposer à l'Hôtel de Ville, au CILM ou sous format dématérialisé à l'adresse periscolaire@mairie-maxeville.fr ou auprès des animateurs de la ville.

L'objectif étant également de faire participer un maximum de jeunes, ceux ayant déjà pris part à un chantier jeunes seront mis sur liste d'attente par ordre d'arrivée des inscriptions.

Soit le fonctionnement suivant :

- Annonce du chantier par la Ville ;
- Recueil des inscriptions ;
- Élaboration des listes des jeunes participants au chantier ;
- Réunion de présentation pour les jeunes retenus.

Article 4 : Travaux réalisés et contreparties.

La nature des travaux pourra varier en fonction de chaque chantier jeunes proposé dans les années à venir. Par voie de conséquence, les horaires s'adapteront mais ne pourront jamais dépasser 6 heures par jour.

La nature des contreparties pourra également varier en fonction de chaque chantier jeunes.

Un règlement joint à chaque dossier de candidature explicitera les conditions d'exécution de chaque chantier ainsi que la contrepartie qui lui sera propre.

Article 5 : Assiduité

Le jeune s'engage à être présent sur tous les temps nécessaires au bon déroulement des chantiers jeunes. Un retard engagera un rattrapage du temps. Une absence injustifiée pourra engager le retrait du jeune du programme chantier jeunes.

Article 6 : Comportement et arrêt du chantier jeunes

Tout comportement susceptible de nuire au bon déroulement de l'action, à la santé, à la sécurité d'un des participants par de la violence ou du non-respect des règles ou toute autre action inadaptées pourra se traduire par l'exclusion du jeune. Si une exclusion venait à avoir lieu durant le temps de contrepartie en mini séjour, le retour serait financé par la famille du jeune concerné.

Chantier jeunes Janvier 2023

1- Chantier Janvier 2023 :

Il aura pour objet de construire une enquête géante dans le cadre de la manifestation Jeux et Familles en fête.

Le chantier jeunes se déroulera :

- le samedi 07/01/2023 de 15h à 17h30;
- le mercredi 18/01/2023 de 16h30 à 18h30;
- le mercredi 25/01/2023 de 16h30 à 18h30;
- le dimanche 28/01/2023 de 10h à 18h.

La contrepartie sera une journée loisirs choisie par les jeunes avec repas.

2- Candidatures :

La Ville ouvrira les inscriptions 3 semaines avant le début du chantier. Les candidats auront jusqu'au 6 avril pour retourner les formulaires d'inscriptions dûment remplis. Ces candidatures sont ouvertes uniquement aux jeunes Maxévillois entre 11 et 17 ans ou de Laxou Champ-le-Bœuf.

Elles sont à retourner à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou celui du CILM, ou auprès des animateurs de la ville. Elles peuvent être aussi retournées par mail à l'adresse : periscolaire@mairie-maxeville.fr

3- Réunions :

Une réunion d'informations pour les jeunes retenus et leurs parents se tiendra après la clôture des candidatures.

Les jeunes prendront part :

- aux réunions de coordination et organisation du chantier et sa contrepartie : dates à définir avec les animateurs;
- réunions bilan, retour d'expérience en présence des parents, des élus et des partenaires du projet.

4-Engagement:

Le jeune devra lire, signer et retourner un exemplaire du contrat d'engagement passé avec la Ville. Un comportement inadapté pourra être sanctionné par l'exclusion dudit jeune à tout moment.

Formulaire d'inscription chantier jeunes «enquête géante»

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse :

Complément d'adresse (bâtiment etc) :

Adresse mail (du jeune participant) :

NOM et prénom du responsable légal :

Numéro de téléphone du responsable légal : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse mail du responsable légal :

NOM et prénom du responsable légal 2 :

Numéro de téléphone du responsable légal 2 : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Adresse mail du responsable légal 2 :

Autorisation parentale pour la participation au chantier janvier 2023 :

Je soussigné Madame, Monsieur

Autorise mon enfant

À participer au chantier jeune qui se déroulera du

J'autorise mon enfant à être photographié et autorise la Ville à utiliser les photographies pour communiquer sur cette action.

Je certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur propre à tous les chantiers jeunes proposés par la Ville de Maxéville.

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Le : _ _ / _ _ / _ _ _ _

à Maxéville

Signature :

Motivations

(Expliquez ce qui vous motive à participer à ce chantier en quelques lignes.)